


Commune de Sainte-Reine Département de Savoie		DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-11	
Nombre de Conseillers En exercice : 10 Présents : 8 Votants : 8 Votes pour : 8 Votes contre : 0 Abstention : 0		L'an deux mille vingt-six le 06 mars Le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Reine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur FERRARI Philippe, Maire. Date de convocation du Conseil Municipal : le 02 mars 2026 Présents : Mesdames, Messieurs, FERRARI Philippe, MICHEL Véronique, PERRIER Mathieu, RIVOLLET Yves, VIBERT Annie, SAMSON Aurélie, GACHET Stéphanie, PERIER Marine Absents excusés : LEXTRAIT Emmanuel, MATKOVIC-PELLERIN Jessica, Secrétaire de séance : VIBERT Annie	
Préfecture		Envoyé en préfecture le 12/03/2026 Reçu en préfecture le 12/03/2026 Publié le  ID : 073-217302777-20260306-DELIB202611-BF	

Objet : Approbation du budget primitif principal 2026

Monsieur le Maire présente le budget primitif principal 2026 au Conseil Municipal qui se présente comme suit :

Pour la section de fonctionnement

- Dépenses : 349961.40 €
- Recettes : 349961.40 €

Pour la section d'investissement

- Dépenses : 289106.27 €
- Recettes : 289106.27 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

VOTE le budget primitif principal 2026

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Sainte-Reine, le 06 mars 2026

La secrétaire
Annie VIBERT



Le Maire
Philippe FERRARI

